



**Convention portant sur l'animation d'une conférence
" Trouble de l'oralité alimentaire "**

Entre les soussignés :

Le prestataire,

Raison sociale :

Ludovic DELANNOY

4 Rue Aimé Coupet

59940 ESTAIRES

Téléphone :

0649374677

Siret :

53483831300086

Représentée par :

Ludovic DELANNOY

Qualité :

Responsable

Organisateur et financeur :

Ville de Hem

Adresse :

42 rue du Général Leclerc

59510 Hem

03 20 66 58 43

Téléphone :

M. Francis VERCAMER

Représenté(e) par :

Maire

Il a été convenu ce qui suit :

LUDOVIC DELANNOY fournira à l'organisateur une conférence à destination de parents de jeunes enfants et d'assistantes maternelles sur le thème « Trouble de l'oralité alimentaire », le vendredi 19 septembre 2025 de 18h00 à 19h30.

La prestation sera animée par LUDOVIC DELANNOY.

La conférence du 19 septembre 2025 portera sur « Trouble de l'oralité alimentaire », de 18h00 à 19h30, pour des parents de jeunes enfants (0-4 ans) et des assistantes maternelles.

Le public sera orienté par la structure organisatrice.

La conférence se déroulera à la Maison de la Petite Enfance, 124, rue des écoles à Hem.

Cette prestation sera facturée à l'organisateur :

- Crèche « La Ruche », Maison de la Petite Enfance de la ville de Hem :
300 euros TTC

L'organisateur s'engage à payer la prestation 2025, sur présentation d'une facture établie par le prestataire et déposée sur le portail « CHORUS », comme suit :

- 300 euros TTC après service effectué.

Le prestataire sera payé uniquement sur interventions faites.

L'organisateur – la Ville de Hem – s'engage à :

- Orienter les bénéficiaires soit directement, soit via les partenaires prescripteurs
- Limiter l'effectif en fonction des possibilités
- Garantir la sécurité des participants lors des sessions

Le prestataire – LUDOVIC DELANNOY - s'engage à :

- Animer la conférence conformément aux termes de la présente convention
- En cas d'empêchement de l'intervenant,
 - o Soit à fournir, dans la mesure du possible, un autre intervenant à l'organisateur,
 - o Soit à reporter la conférence en accord avec la Ville de Hem.

Fait en trois exemplaires le 07 mars 2025

Ludovic DELANNOY
Le représentant



Pour la Ville de Hem
Le Maire,
Monsieur VERCAMER Francis